



Services esthétiques — Pratiques de prévention et de contrôle des infections

Fournir des services d'épilation à la cire en toute sécurité

- Utilisez un applicateur jetable à usage unique ou un bâtonnet pour distribuer la cire. Dès que l'applicateur a été en contact avec le client, vous devez le jeter à la poubelle. Ne réutilisez pas l'applicateur pour obtenir plus de cire, même pour le même client.
- Ne faites pas de « double emploi ». Mettez une petite quantité de cire dans un petit récipient. Utilisez toute la cire pour un client et jetez le reste de la cire avec le récipient.

Utilisation d'un applicateur métallique

- Les applicateurs métalliques peuvent être réutilisés à condition qu'ils ne touchent jamais le client.
- Vous pouvez utiliser un applicateur métallique pour appliquer la cire sur une bande de matériau, puis appliquer le matériau avec la cire sur le client. De cette façon, l'applicateur métallique ne touche jamais le client et peut être réintroduit dans la cire.
- L'applicateur doit être nettoyé et puis immergé dans un désinfectant, comme de l'alcool isopropylique à 70 % pendant 10 minutes, en fin de journée.

Utilisation d'un rouleau à cire

- Les rouleaux à cire appliqués directement sur la peau ne peuvent être utilisés que sur un seul client. Jetez les restes de cire avec la cartouche et le rouleau.
- Les rouleaux à cire appliqués sur une bande de matériau peuvent être réutilisés pour plusieurs clients.

Mettre à découvert et éliminer les poils incarnés

- Utilisez une aiguille stérile à usage unique, préemballée, pour exposer les poils incarnés. Jetez les aiguilles dans un contenant pour objets tranchants approuvé immédiatement après leur utilisation. Les contenants pour objets tranchants ne peuvent pas être jetés dans les ordures ménagères.
- Si une pince à épiler est utilisée pour exposer des poils incarnés et qu'elle est en contact avec une peau non intacte, elle doit être nettoyée et désinfectée à l'aide d'un désinfectant de haut niveau entre chaque client.
- Les désinfectants de haut niveau (à l'exception du javellisant au chlore) doivent être approuvés par Santé Canada sur la Liste des instruments médicaux homologués en vigueur (MDALL).
- Conservez les registres d'utilisation des désinfectants de haut niveau pendant au moins trois ans, avec un minimum d'un an (365 jours) sur place. Des échantillons de registres de désinfectants sont disponibles.

Fournir des soins du visage invasifs en toute sécurité

- Lors d'un soin du visage invasif, un praticien insère un instrument sous la peau. Par exemple, le praticien peut utiliser une aiguille ou une lancette.
- Il faut toujours se nettoyer les mains avant et après l'utilisation des gants. Des gants jetables neufs doivent être portés pour chaque client.
- N'utilisez que des aiguilles préemballées, stériles et à usage unique.
- Les aiguilles doivent être retirées de leur emballage à la vue du client et jetées immédiatement dans un contenant pour objets tranchants approuvé. Les contenants pour objets tranchants ne peuvent pas être jetés dans les ordures ménagères.
- Ne recapuchonnez jamais les aiguilles, car vous risquez de vous blesser.
- Tout autre instrument qui entre en contact avec une peau non intacte, comme un extracteur de boucle, doit être nettoyé et désinfecté avec un désinfectant de haut niveau entre chaque client.
- L'utilisation des chasse-comédons à bouts pointus n'est pas autorisée.
- Si une pince à épiler est utilisée pour exposer des poils incarnés et qu'elle est en contact avec une peau non intacte, elle doit être nettoyée et désinfectée à l'aide d'un désinfectant de haut niveau entre chaque client.

Fournir une épilation au laser

- Toute extrémité de l'instrument qui entre en contact avec la peau du client doit être à usage unique OU doit être nettoyée puis désinfectée entre chaque client. Suivez les instructions du fabricant.
- Les lunettes réutilisables doivent être nettoyées et désinfectées selon les instructions du fabricant après chaque utilisation.
- Les rasoirs utilisés pour le rasage doivent être préemballés et jetés immédiatement après chaque client.
- Les rasoirs doivent être jetés dans un contenant pour objets tranchants approuvé. Les contenants pour objets tranchants ne peuvent pas être jetés dans les ordures ménagères.

Nettoyage et désinfection des lits de bronzage

- Les lits de bronzage doivent être nettoyés et désinfectés avec un désinfectant de bas niveau entre chaque client.
- Les lunettes réutilisables doivent être nettoyées et désinfectées selon les instructions du fabricant après chaque utilisation.
- Évitez le « double emploi » des lotions. Les lotions doivent être distribuées de manière à ne pas contaminer le reste de la lotion (par exemple, utiliser une pompe ou un bâtonnet en bois à usage unique).

Tenue de registres

- Documentez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du client, la date et le type d'intervention, ainsi que le nom de la personne qui a fourni le service.
- Conservez les dossiers de tous les articles stériles préemballés achetés, les dossiers des clients et les dossiers d'exposition accidentelle pendant trois ans, avec un minimum d'un an (365 jours) sur le site.

Avez-vous des questions ou des demandes de renseignements? Veuillez communiquer avec BodySafe à l'adresse BodySafe@toronto.ca ou au 416 338-BODY (2639).